

Un passeport belge pour apatrides

Jean-Bernard PARENTI

CONFÉRENCE DU 9 AVRIL 2022

À la fin de la Révolution russe et de la Première Guerre mondiale, énormément de personnes ont été déplacées. On estimait le nombre de réfugiés russes dispersés dans toute l'Europe à plus de 1,5 millions. Ces réfugiés avaient souvent perdu leurs papiers, et n'étaient donc plus en mesure de prouver leur identité.

La Société des Nations va créer en 1921 un Haut-Commissariat aux réfugiés puis, à partir de 1922, un certificat d'identité et de voyage pour les réfugiés russes, progressivement étendu à d'autres groupes nationaux.

Ce certificat (communément connu sous le nom de passeport Nansen) accorde des droits limités au réfugié à l'intérieur d'un cadre juridique

À partir de 1926, des timbres fiscaux mobiles propres aux réfugiés et aux apatrides ont été émis. Les réfugiés pouvaient se voir délivrer des certificats d'identité moyennant le paiement d'une redevance de 5 francs-or, matérialisée par un timbre, à l'effigie de Fridtjof Nansen, haut-commissaire aux réfugiés de la SDN (à gauche de la photographie du titulaire du passeport sur l'exemple présenté).

